

**Pour nos salaires, la défense de l'emploi statutaire  
et des missions de service public,  
le 8 février 2007, tous dans l'action et la grève !**

**APPEL**

Les organisations syndicales de la recherche et de l'enseignement supérieur appellent les personnels à agir, dès le 8 février, sans attendre les échéances électorales, pour le rattrapage du pouvoir d'achat, l'augmentation des salaires, l'amélioration des carrières, la résorption de la précarité et la défense des missions des services publics.

Huit mois après le vote du « Pacte pour la recherche », les organisations syndicales de la recherche et de l'enseignement supérieur en condamnent le contenu et en demandent l'abrogation. Les missions de service public de la recherche et de l'enseignement supérieur sont mises à mal par cette loi. Elle désorganise la recherche en passant d'une logique de financement de structures à celle d'un financement par projets. Toute une batterie de nouvelles dispositions, ANR, AERES, RTRA, A2I (1), instituts Carnot, pôles de compétitivité, et même projet de consortium (INRA/CIRAD)... ... remet en cause le service public.

- L'orientation des PRES, conçus par le ministère comme des EPCS, accentue la concurrence entre les établissements et met en péril le caractère national des formations et des diplômes, dans un contexte où les élus des personnels sont écartés ;

- Le soutien de base aux unités est en régression et les crédits sont aspirés par l'ANR, ce qui déstructure les équipes et laboratoires et accroît la concurrence sauvage entre les acteurs de la recherche ;

- Le manque d'emplois de titulaires et l'accroissement des emplois précaires ont des conséquences désastreuses pour l'avenir des jeunes diplômés, des jeunes chercheurs et de l'ensemble des jeunes qui s'engagent dans la recherche.

- En 2005, l'ANR avoue financer 1500 CDD. Les organismes et établissements de la recherche et de l'enseignement supérieur ne cessent d'avoir recours à un

nombre de plus en plus important de CDD, y compris pour les fonctions administratives et techniques,

- Le pouvoir d'achat se dégrade : moins 20 % en 15 ans ! Le recours systématique aux primes est inacceptable ;

- Le nombre de promotions est insuffisant, l'amélioration des grilles indiciaires est une urgence.

Les organisations syndicales contestent les conclusions d'un récent rapport des services de l'Etat qui remet en cause l'efficacité des personnels de la recherche publique et recommande de l'assujettir encore plus aux besoins d'innovation de la recherche privée.

Les organisations :  
FSU (SNASUB, SNCS, SNESUP),  
CGT ( FERCSup, SNTRS, CGT-INRA),  
CFDT (STREM, SGEN-Recherche-EPST, CFDT-INRA),  
UNSA (A&I, SNPTES, Sup Recherche),  
SUD-Recherche-EPST

25 janvier 2007

-----  
(1) ANR Agence nationale de recherche, AERES Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, PRES Pôle de recherche et d'enseignement supérieur, RTRA Réseau thématique de recherche avancée, A2II Agence de l'innovation industrielle, EPCS, Etablissements Publics de Coopération Scientifique.

**Scrutin CNESER du 20 mars**

**Prendre toutes les dispositions  
pour voter et faire voter SNESUP**

(liste et plateforme sur le site :

**[www.snesup.fr](http://www.snesup.fr) dans pages récentes)**

*Congrès FSU de Marseille, une forte présence de nos revendications  
et propositions pour un syndicalisme unitaire encore plus efficace.*

*Actualité, au jour le jour, sur [www.fsu.fr](http://www.fsu.fr)*